

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD NIVERNAIS

Le 31 Janvier 2023 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

Date convocation : 25 Janvier 2023. **Présents :** AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, HOURCABIE Guy, JAILLOT Annick, JAMET Christine, LEMOINE Fernand, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel,

Excusés : BARBIER Roger, BERNARD Colette (pouvoir à Rollin P.), BOUILLON Sandra, BOUZOUA Yasmina, ESCURAT Elisabeth, GIRARD Pascal (pouvoir à Bornet C.), LEROY Anne (pouvoir à Thevenet P.), LOUHET Damien, MONNETTE Jean-Marie (pouvoir à Guyot J.), MOREAUX Jacques (pouvoir à Jaillot A.), ROY Barbara (pouvoir à Gateau M.), SAURAT Jean-François (pouvoir à Martin M.), VINGDIOLET Marie-Christine (pouvoir à Barbier D.),

Secrétaire de séance : GUYOT Justine **En exercice :** 43. **Présents :** 30. **Votants :** 38.

Compte rendu de l'exercice des délégations

- **Marché de fournitures : Mission d'animation sociale, d'entretien et de gestion de l'aire d'accueil pour les gens du voyage**
 - ✓ Titulaire : SG2A – L'Hacienda
 - Montant mensuel : 45 816 € HT/an
 - Durée : 2 ans à compter du 15 janvier 2023
 - Date de signature : 10 novembre 2022
- **Marché de prestations intellectuelles: Avenant n° 1 Diagnostic des pollutions présentes sur le site de l'ancienne céramique de Decize**
 - ✓ Titulaire : SAFEGE SAS (58000 NEVERS)
 - Montant : 6116 € HT (7 339,20 € TTC)
 - Date de signature : 13 décembre 2022
- **Marché de prestations intellectuelles : Avenant n°1 Aménagement de la ZAC du Four à Chaux**
 - ✓ Titulaire : SAFEGE
 - Montant : 10 832,42 € HT (12 998,90 € TTC)
 - Date de signature : 14 décembre 2022
- **Matériel et mobilier**
 - ✓ Titulaire : ADEQUAT
 - Loyer annuel : 17 644,22 € HT
 - Date de signature : 20 décembre 2022

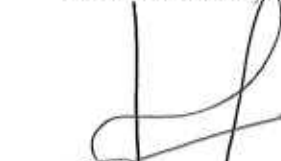
Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 02 Février 2023

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 02/02/2023
Et de la publication le 02/02/2023

La Présidente

La Présidente,


R. ROY